

Règlement compétition Seniors F

I. Organisation générale

La Commission Départementale des Compétitions Féminines est chargée de la gestion de ces championnats.

Sont organisés un championnat Seniors F à 11 et un championnat Seniors F à 8.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F, et du District de la Gironde de football sont applicables à ce championnat, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Peuvent participer à ces championnats :

Les joueuses de catégorie d'âge U18F, U19F et Seniors F.

Les joueuses U16F et U17F sont autorisées sur la feuille de match, dans la limite de 1 U16F et 2 U17F, à condition d'y être autorisées médicalement dans les conditions de l'article 73.2 des Règlements Généraux de la FFF (dossier de surclassement à remplir puis à valider par la Ligue).

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

II. Seniors F à 11

Le championnat est divisé en deux divisions

La Départemental 1F Intersport est composée de 8 équipes et se joue en match aller-retour.

A l'issue d'une première phase, les équipes seront réparties en Play Off et en Play Down, phases au terme desquelles seront désignées l'équipe accédant et celle rétrogradant.

Les équipes classées de 1 à 4 participeront à une phase de Play Off sous la forme de match aller-retour (soit 6 matchs).

L'équipe ayant le plus de points cumulés entre la phase de championnat et de play off accèdera en Régional 2F la saison suivante

Les équipes classées de 5 à 8 participeront à une phase de Play Down sous la forme de match aller-retour (soit 6 matchs).

L'équipe obtenant le moins de points cumulés entre la phase de championnat et de play down sera rétrogradée en Départemental 2F la saison suivante.

En cas de descente d'une ou plusieurs équipes de Gironde de Régional 2F, le nombre de descentes de la Départemental 1F Intersport vers la Départemental 2F sera augmenté d'autant (exemple : 1 descente de R2F occasionne 2 descentes de D1F Intersport en D2F).

La Départemental 2F est composée de 7 équipes et se jouant en match aller-retour.

À l'issue d'une première phase, les équipes seront réparties en Play Off et en Play Down, phases au terme desquelles seront désignées les équipes accédant.

Les équipes classées de 1 à 4 participeront à une phase de Play Off sous la forme de match aller-retour (soit 6 matchs).

Les deux équipes ayant le plus de points cumulés entre la phase de championnat et de play off accéderont en Départemental 1F Intersport la saison suivante

Les équipes classées de 5 à 7 participeront à une phase de Play Down sous la forme de match aller-retour (soit 4 matchs).

En fonction du nombre de descentes de Régional 2F et du nombre d'équipes engagées en Départemental 2F la saison suivante, la Commission se réserve le droit de modifier le nombre de

Règlement compétition Seniors F

rétrogradations de Départemental 1F Intersport en Départemental 2F, ainsi que le nombre d'accessions de Départemental 2F en Départemental 1F Intersport.

III. Seniors F à 8

Une première phase regroupant les équipes en 5 poules de 6 équipes, match aller – retour, débouchera, en seconde phase, à la création d'une Départemental 1F, d'une Départemental 2F et d'une Départemental 3F.

Les deux 1^{ères} équipes de chaque poule ainsi que les 2 meilleures 3^{èmes} composeront la Départemental 1F.

Les trois autres 3^{èmes}, les 4^{èmes} et les quatre meilleures 5^{èmes} formeront la Départemental 2F.

Les équipes restantes, soit 6 équipes, seront placées en Départemental 3F.

Les rencontres de la seconde phase se joueront en match aller – retour.

L'organisation de la seconde phase pourra être modifiée en fonction du nombre d'équipes engagées.

IV. Ballon

Le ballon est de taille 5.

V. Temps de jeu

90 minutes (2 fois 45 minutes) pour le championnat Seniors F à 11.

80 minutes (2 fois 40 minutes) pour le championnat Seniors F à 8.

VI. Calendrier et heures des rencontres

L'heure officielle des rencontres du championnat Seniors F est fixée le dimanche à 15h00 (13h00 en cas de lever de rideau).

VII. Feuille de match

La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées ci-dessus. À titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utiliser la F.M.I le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Cette feuille doit être retournée à la Commission d'organisation de l'épreuve dans les 24 heures qui suivent la rencontre.

Obligation de scanner la feuille de match et l'adresser au district sous les 24 h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif de non-utilisation.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Adresse électronique : competitions@gironde.fff.fr

VIII. Report de rencontre

Les demandes devront être présentées via FOOTCLUBS au minimum dix jours avant la date prévue de la rencontre. L'accord écrit via FOOTCLUBS des deux clubs est indispensable ainsi que la date proposée pour la nouvelle rencontre. Après acceptation du club adverse, la commission des compétitions jeunes valide, ou non, le report de la rencontre en fonction du motif de la demande et des dates de reports disponibles au calendrier général.



Règlement compétition Seniors F

En cas d'évènement exceptionnel le jour de la rencontre vous devez impérativement contacter l'astreinte au 06 07 33 31 17

IX. Equipes inférieures

Les pratiques à 11 et à 8 étant par nature différente, une équipe Seniors F à 11 n'est pas considérée comme une équipe supérieure à une équipe Seniors F à 8.

Toutefois, un maximum de deux joueuses ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe Seniors F à 11 pourra jouer avec l'équipe Seniors F à 8 lorsque cette première ne joue pas le même jour ou le lendemain.